

AFFAIRE N° 9 - Ratification du marché passé avec la Maison A.I. RAVATE pour achat du matériel nécessaire à la distribution de lait dans les écoles.

M. MONDON donne lecture du rapport :

" Messieurs,

Le matériel nécessaire à la distribution de lait dans les écoles de la Commune de Saint-Denis a coûté au total 2.677.700. frs.CFA.

Le Vice-Rectorat a participé à la dépense pour une somme de 1.850.000. francs CFA. La différence, soit une dépense de 827.700. frs. étant à la charge de la Commune il conviendra de passer un marché de régularisation avec les Etablissements I.A. RAVATE.

C'est ce marché de gré à gré que je vous demande de bien vouloir ratifier.

Les crédits nécessaires ont été inscrits au budget supplémentaire 1962 ./.

Le Maire :

Signé: Gabriel MACE "

Le Maire : En fait, ce matériel aura servi à la distribution gratuite de lait dans les écoles, mais il servira également dans les cantines scolaires.

Messieurs, je donnerai la parole à celui d'entre vous qui la demandera au sujet de cette affaire.

*Approuvé
R. Dess M le 22 Dec. 1962
Par le Supt et par délégation
de M. Jean G.
St. Duchard*

Adopté à l'unanimité .